



RÉSEAU NATIONAL DE
SURVEILLANCE JEVI



LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VÉGÉTALISÉS

Bulletin d'informations des Hauts-de-France

Retrouvez gratuitement ce bulletin sur le site de [FREDON Hauts-de-France](#).

N°07 – Bilan sanitaire 2024

A RETENIR :

LE BULLETIN D'INFORMATIONS JEVI EN HAUTS-DE-FRANCE

LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS

LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2024

LES ORGANISMES SURVEILLÉS

LE BILAN SANITAIRE PAR ORGANISME

ZOOM SUR...

NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur le site de la DRAAF](#).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN D'INFORMATIONS JEVI

Le contenu des Bulletins d'informations est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité de ce bulletin est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des Bulletins d'informations JEVI en apprenant à mieux observer vos cultures !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



LE BULLETIN D'INFORMATIONS JEVI EN HAUTS-DE-FRANCE

Durant l'année 2024, la DRAAF Hauts-de-France a accompagné FREDON Hauts-de-France afin de recréer une dynamique d'observations auprès de professionnels des Jardins, Espaces Verts et Infrastructures de la région, et ainsi rédiger un Bulletin d'informations.

Cette démarche régionale s'inscrit dans une approche nationale. En effet, à l'occasion des réunions nationales BSV JEVI 2024, Monsieur Jérôme JULIEN, expert national Surveillance Biologique du Territoire de la DGAL, a rappelé l'importance d'un bilan sanitaire à l'échelle nationale, nourrit régionalement par la surveillance d'Organismes Nuisibles Réglementés, quel que soit leur statut, présents au sein des espaces verts. Selon ses dires, « 40% des Organismes Nuisibles Réglementés passent par les JEVI avant d'arriver dans nos cultures agricoles. Aussi, 1 300 espèces exogènes sont présentes sur le territoire français et 40% d'entre elles sont d'origine ornementale ».

Aussi, FREDON Hauts-de-France a mis en place un réseau d'observateurs, uniquement dans les espaces verts ouverts au public, afin d'avoir une connaissance de la situation sanitaire en JEVI, à l'échelle régionale.

Au cours de l'année 2024, six bulletins ont été publiés mensuellement, entre avril et septembre. Ce bilan sanitaire constitue le septième et dernier numéro de l'année.

L'ensemble des bulletins diffusés sont disponibles sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/2024-r699.html>. Ils font également l'objet de publications sur les réseaux sociaux de FREDON Hauts-de-France. N'hésitez pas à vous abonner pour connaître les actualités du végétal.

❖ [Lien LinkedIn FREDON-de-France](#)

❖ [Lien Facebook FREDON-de-France](#)



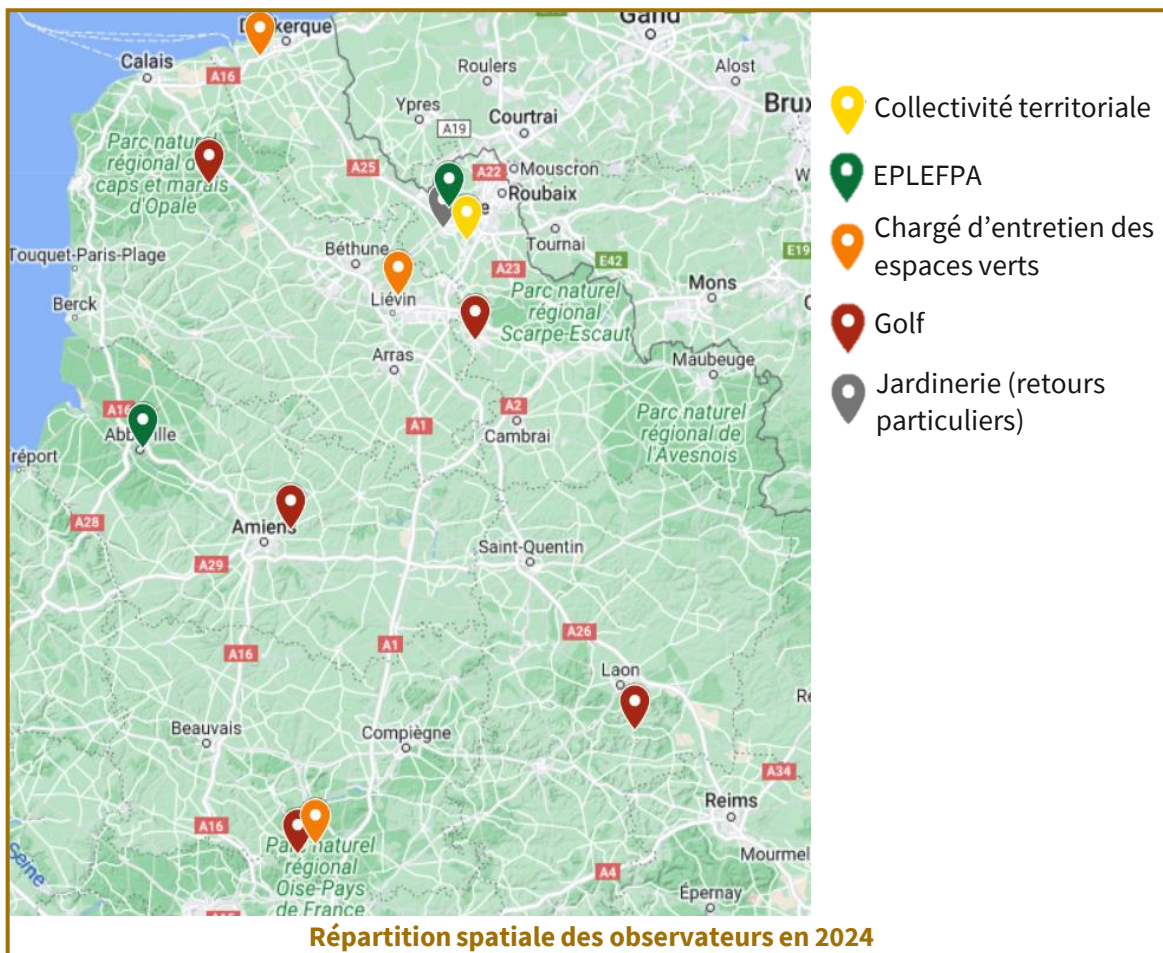
Pour recevoir le bulletin automatiquement chaque mois, n'hésitez pas à vous inscrire : [lien](#).





LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS

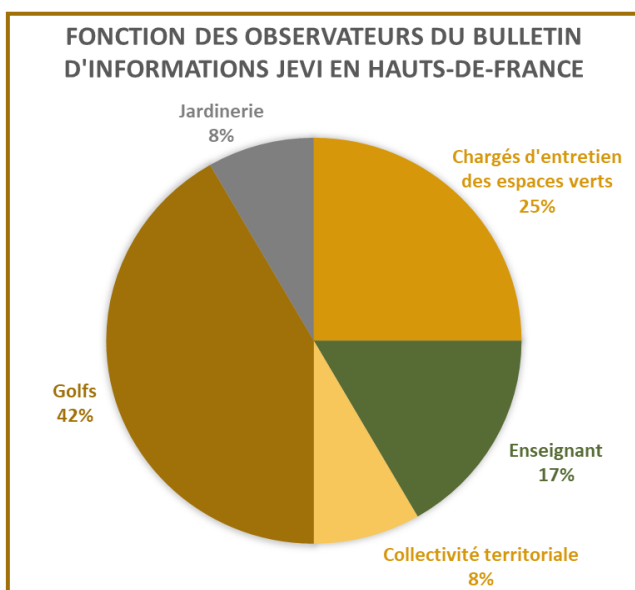
L'objectif du réseau d'observateurs JEVI est de couvrir l'ensemble du territoire régional par des observations provenant de différentes structures, uniquement ouvertes au public. Ce réseau repose sur 13 observateurs répartis sur le territoire régional comme suit :



La qualité des observations repose sur l'expertise de chacun des observateurs. Leur fonction est représentée par la figure ci-contre.

Un grand merci à l'ensemble des observateurs de la campagne 2024.

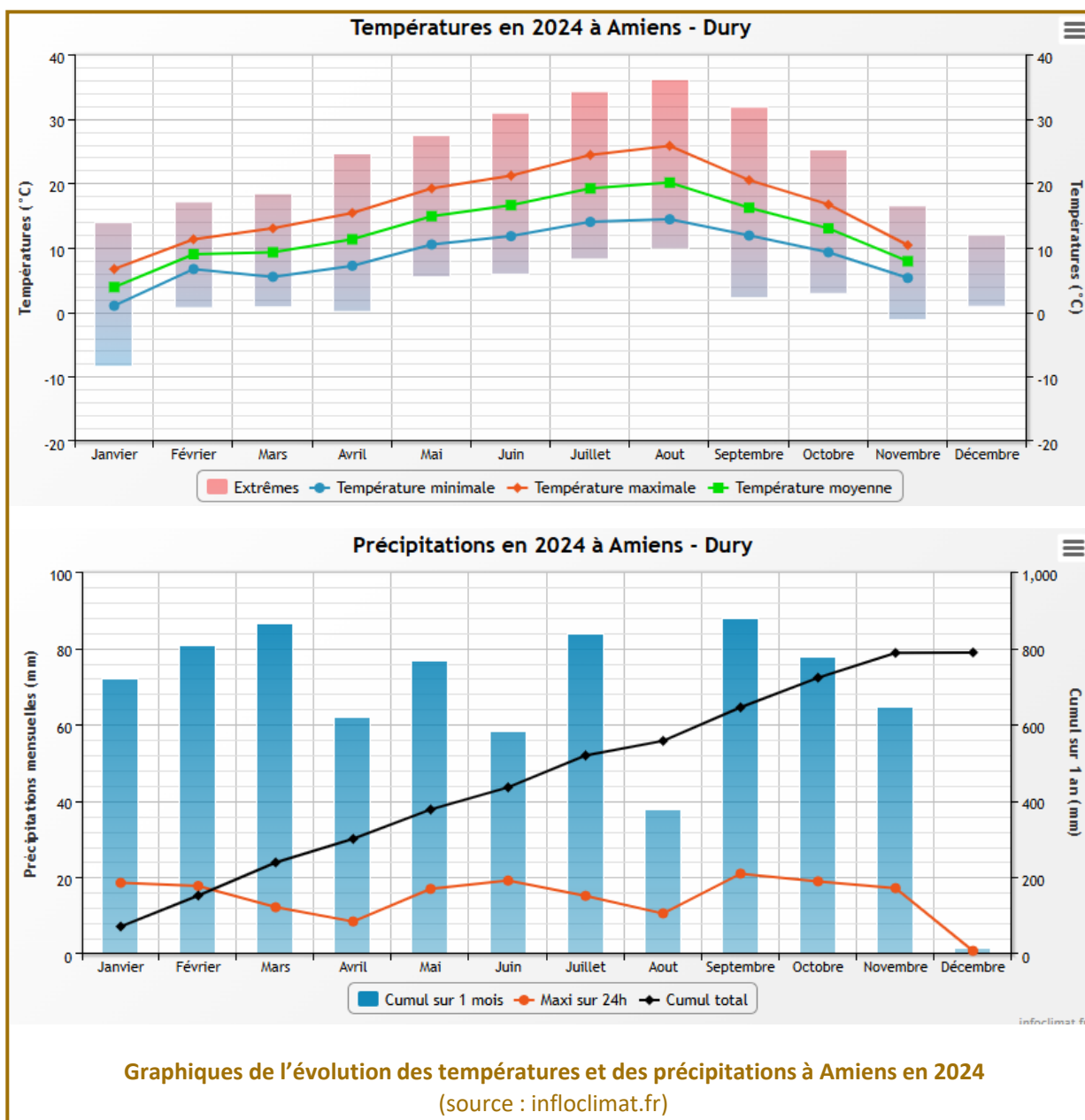
Si vous souhaitez être acteur de la surveillance des organismes nuisibles aux espaces verts, n'hésitez pas à nous contacter (marie.bernard@fredon-hdf.fr ou au 06.60.18.69.57).





LES CONDITIONS CLIMATIQUES 2024

Après un automne/hiver très humide ayant mené à des inondations très conséquentes dans certains secteurs de la région, le printemps 2024 n'a pas été épargné par les précipitations. Les Hauts-de-France ont accusé un cumul des pluies excédent presque deux fois la normale, selon les localités. De ce fait, la durée d'ensoleillement a été déficitaire. Les températures ont, quant à elles, été bien supérieure à la normale saisonnière au printemps. L'été a été marqué par de fortes variations : son arrivée tardive (précipitations importantes et températures douces début juillet) a laissé place à un mois d'août plus chaud et plus ensoleillé que la normale. Les précipitations automnales sont assez conséquentes (+ 15% par rapport aux normales) et les températures légèrement au-dessus des normales.



Sources : MétéoFrance, infoclimat



LES ORGANISMES SURVEILLÉS

Le choix des bioagresseurs suivis dans le cadre de ce Bulletin d'informations JEVI 2024 a été convenu entre le SRAL Hauts-de-France et FREDON Hauts-de-France en ciblant ceux qui peuvent impacter le patrimoine végétal régional. Ces bioagresseurs ont fait l'objet d'observations visuelles durant la campagne et sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Végétaux suivis	Organismes de qualité suivis
Aulne	Phytophthora de l'aulne
Buis	Pyrale du buis (<i>Cydalima perspectalis</i>), maladies du dépérissement du buis (<i>Cylindrocladium</i> et <i>Volutella buxi</i>)
Chêne	Chenille processionnaire du chêne (<i>Thaumetopoea processionea</i>), tigre du chêne (<i>Corythucha arcuata</i>)
Erable	Maladie de la suie (<i>Cryptostroma corticale</i>)
Frêne	Chalarose du frêne (<i>Chalara fraxinea</i>), chancre bactérien du frêne (<i>Pseudomonas savastoni fraxini</i>)
Gazon	Fonte des semis (<i>Pythium</i> sp., <i>Fusarium culmorum</i> , <i>Septoria</i> sp., <i>Rhizoctonia</i> sp., <i>Curvularia</i> sp.), fusariose hivernale (<i>Microdochium nivale</i>), fusariose estivale (<i>Fusarium roseum</i>), pourriture grise des neiges (<i>Typhula incarnata</i> , <i>Typhula ishikariensis</i>), dollar spot (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>), pourriture brune (<i>Pythium sylvaticum</i>), pourriture estivale (<i>Sclerotium rolfsii</i>), piétin échaudage des graminées (<i>Gaeumannomyces graminis</i>), rhizoctone brun (<i>Rhizoctonia solani</i>), hannetons, charançon (<i>Sphenophorus striatopunctatus</i>), tipules (<i>Tipula paludosa</i>), noctuelles terricoles, renouée des oiseaux
Marronnier	Dépérissement bactérien du marronnier ou chancre bactérien du marronnier (<i>Pseudomonas syringae</i>), mineuse du marronnier (<i>Cameraria ohridella</i>)
Orme	Graphiose de l'orme (<i>Ophiostoma novo-ulmi</i>), scolyte de l'orme
Pin	Rougisement des pins (<i>Sphaeropsis sapinea</i>), chenille processionnaire du pin (<i>Thaumetopoea pityocampa</i>)
Platane	Tigre du platane (<i>Corythucha ciliata</i>)
Rosier	Maladie des taches noires (<i>Diplocarpon rosae</i>)
Thuja	Bupreste du thuya (<i>Lamprodila festiva</i>)
Transversal	Bombyx cul-brun (<i>Euproctis chrysorrhoea</i>), feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>), armillaire



LES ORGANISMES SURVEILLÉS

Dans le cadre du Bulletin d'informations JEVI en Hauts-de-France 2024, les Organismes Réglementés et/ou Emergents* (ORE) les plus susceptibles de s'introduire dans la région ont été sélectionnés puis surveillés (par observations directes) dans l'ensemble des sites d'observations répertoriés dans la partie LE RESEAU D'OBSERVATEURS. Ils sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Organismes Réglementés et/ou Emergents suivis	Plantes hôtes
Cigale à ailes brunes (<i>Pochazia shantungensis</i>)	Arbres et arbustes
Scarabée japonais (<i>Popillia japonica</i>)	Arbres et arbustes, gazons
<i>Xylella fastidiosa</i>	Arbres et arbustes, gazons, plantes ornementales
Scolyte des pousses du noyer (<i>Pityophthorus juglandis</i>)	Noyers

La surveillance de ces bioagresseurs doit s'effectuer **toute l'année** et chacun peut en être acteur. Si vous reconnaissez l'un de ces organismes, contactez FREDON Hauts-de-France ou le SRAL Hauts-de-France. A ce jour, aucun de ces organismes n'a été détecté en Hauts-de-France.



Cigale à ailes brunes
(*Pochazia shantungensis*)
(Crédits photographiques : WATANABE Hitoshi, iNaturalist)

La fiche de reconnaissance de *Pochazia shantungensis* est disponible [ici](#).



Xylella fastidiosa
(Crédits photographiques : Nancy Gregory, University of Delaware, Bugwood.org)

La fiche de reconnaissance de *Xylella fastidiosa* est disponible [ici](#).



Scarabée japonais
(*Popillia japonica*)
(Crédits photographiques : Steven Katovich, Bugwood.org)

La fiche de reconnaissance de *Popillia japonica* est disponible [ici](#).



Scolyte des pousses du noyer
(*Pityophthorus juglandis*)
(Crédits photographiques : Steven Valley, Oregon Department of Agriculture, Bugwood.org)

La fiche de reconnaissance de *Pityophthorus juglandis* est disponible [ici](#).

***Organisme nuisible réglementé et émergent** : « il s'agit d'organismes nuisibles visés par la réglementation européenne, non présents ou émergents en Europe, pour lesquels les analyses de risques ont révélé un impact potentiel inacceptable d'un point de vue économique, social, ou encore patrimonial en cas d'établissement. » (Source : FREDON Corse)



JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Parmi les 13 sites observés, 5 sont concernés par la présence de buis : le parc du lycée horticole de Lomme (59), le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59), le parc du Domaine de Chantilly (60) et la commune de Loos-en-Gohelle (62).

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Après avoir passé l'hiver sous forme de chrysalide, les premières chenilles ont été observées au mois de mars dans les buis de la région. La pyrale a ensuite été présente durant toute la campagne (d'avril à septembre) dans les buis observés dans le cadre de ce bulletin. La pression chenille a toutefois été fluctuante, cela dépend principalement :

- ❖ du cycle du développement du ravageur (lorsqu'il est à l'état de papillon, peu de chenilles sont présentes dans les buis)
- ❖ de l'efficacité de la lutte biologique

La pression a donc été particulièrement forte en juin, assez faible en juillet et septembre, et moyenne le reste de la campagne. La pyrale a été détectée sur l'ensemble des sites concernés par la présence de buis, au cours de la campagne.

Afin de prévenir les attaques de pyrale du buis, il est possible d'envisager la surveillance du vol dès le printemps prochain grâce à un piège à phéromones, permettant d'en déduire la période d'éclosion des chenilles (lutte biologique à effectuer 10 à 15 jours après la fin du vol). Les phéromones peuvent également être utilisées comme méthode de lutte grâce à la confusion sexuelle.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Dépérissement du buis (*Cylindrocladium*, *Volutella buxi*)

Des symptômes des maladies de dépérissement du buis ont été signalés ponctuellement par les observateurs du réseau (détection dans 3 des 5 sites : dans le parc du lycée horticole de Lomme (59), le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59)). Les conditions humides et douces, fréquentes en 2024, ont été favorables au développement de ces maladies.

Buis - Ce qu'il faut retenir :

- ⇒ Forte attaque de pyrale du buis
- ⇒ Présence de symptômes des maladies du dépérissement du buis à la faveur des conditions humides et douces

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				



Chenille et dégâts de pyrale du buis

(Crédits photographiques : FREDON Hdf)

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				



Dépérissement du buis

(Crédits photographiques : FREDON Hdf)

Rosier

Parmi les 13 sites observés, 3 sont concernés par la présence de rosiers : le parc du lycée horticole de Lomme (59), le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80) et le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59).

Maladie des taches noires (*Diplocarpon rosae*)

Des symptômes de la maladie des taches noires ont été détectés sur rosiers au cours de la campagne dans les trois sites concernés par la présence de rosiers. Des conditions humides et des températures comprises entre 13 et 30°C sont favorables au développement de cette maladie, l'année 2024 lui a donc été assez favorable.

Rosier - Ce qu'il faut retenir :

⇒ Omniprésence de taches noires sur les rosiers au cours de la campagne

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence		■		
Intensité		■		



Symptômes de la maladie des taches noires

(Crédits photographiques : FREDON Hdf)



GAZONS

Parmi les 13 sites observés, 5 sont des golfs : Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02), Golf Club d'Amiens (80), AA Golf de Saint-Omer (62), Golf du Lys à Chantilly (60), Golf éducatif de Douai (59). D'autres sites ont également fait l'objet d'observations sur gazon : le parc du lycée horticole de Lomme (59), le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80), le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59), le parc du Domaine de Chantilly (60) et le verger pédagogique de Grande-Synthe (59).

Dollar spot (*Sclerotinia homeocarpa*)

Au cours de la campagne, les symptômes de dollar spot ont été signalés sur la totalité des sites concernés par la présence de gazon. Les premiers symptômes sont apparus début mai sur un site, à la faveur des températures exceptionnellement élevées à cette période. Un second site a été touché le mois suivant en raison de l'humidité élevée. Puis, les mois de juillet et d'août ont été marqués par une pression très importante en raison des orages et/ou des températures élevées en journée avec de l'humidité le matin/soir, notamment. Les symptômes commençaient à diminuer en septembre.

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				■
Intensité				■



Symptômes de dollar spot

(Crédits photographiques : Golf du Lys à Chantilly)

La conservation du champignon s'effectue sous forme de sclérotés dans le sol pendant plusieurs années. Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de cette maladie : ramasser les résidus de tonte pour limiter le feutrage ; défeutrer ; adapter l'irrigation ; adapter l'apport d'engrais.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cette maladie.

Il s'agit des substances actives suivantes : soufre et *Bacillus amyloliquefaciens* souche QST 713.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Fusariose estivale (*Fusarium roseum*)

D'après les observations réalisées dans le cadre de ce bulletin, la fusariose estivale a fait une unique apparition sur un seul site (AA Golf de Saint-Omer - 62) au mois de juillet, alors que l'humidité et les températures étaient élevées, favorisant le développement de la maladie.

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte alternatives peuvent être appliquées pour éviter le développement de cette maladie : éviter l'excès d'azote ; ajuster le pH du sol afin qu'il soit compris entre 6.2 et 6.8 ; décompacter le sol 1 à 4 fois par an ; augmenter la hauteur de coupe ; ramasser les résidus de tonte pour limiter le feutrage ; déféutrer le terrain ; éviter d'irriguer trop fortement le gazon resté très sec pendant plusieurs semaines ; se développe davantage sur graminées carencées en phosphore et potassium ; etc.

Fusariose froide (*Microdochium nivale*)

Le Golf du Lys de Chantilly (60) a signalé la présence de fusariose froide en mai sur greens. Quelques symptômes de fusariose froide commençaient à apparaître en septembre dans l'enceinte de l'AA Golf de Saint-Omer (62).

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence	Développement de la maladie en cours			
Intensité	Développement de la maladie en cours			

Les conditions favorables au développement de la maladie sont des périodes de froid et de douceur en alternance, puis des températures comprises entre -1 et 15°C avec un sol humide.

La maladie se conserve dans les débris végétaux, le feutre, principalement. Quelques mesures prophylactiques peuvent permettre de diminuer le risque d'apparition de la maladie, notamment : apporter de la potasse ; limiter les apports azotés ; décompacter le sol 1 à 4 fois par an ; assurer un bon drainage du gazon ; ajuster le pH du sol (un pH supérieur à 5,5 favorise la maladie) ; nettoyer les outils d'entretien et les chaussures ; privilégier le roulage ; utiliser le levier génétique ; éliminer les déchets végétaux ; etc.

Helminthosporiose (*Helminthosporium sp.*)

Des symptômes de helminthosporiose ont été signalés sur le Golf de l'Ailette (02) au mois d'août.

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				

Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de cette maladie : éviter les excès azotés ; favoriser les apports de potassium ; favoriser un sol drainé ; augmenter la hauteur de tonte ; etc.

Rhizoctone

Des symptômes de *Rhizoctonia spp.* ont été détectés sur deux sites au cours de la campagne : à l'AA Golf de Saint-Omer (62) au mois de juillet où un apport nutritif a permis de pallier les symptômes, et au Golf de l'Ailette (02) en août.

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				

Des températures chaudes et des conditions humides favorisent son développement.

Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de cette maladie : ramasser les résidus de tonte pour limiter le feutrage ; déféutrer ; éviter les excès azotés ; favoriser les apports de phosphore et de potassium ; favoriser les variétés peu sensibles à cette maladie ; etc.

Hannetons

Des larves de hannetons sont signalées entre mai et septembre dans le gazon de 6 sites parmi les 10 surveillés, essentiellement par des sites hors golf.

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				

Tipules

Quelques larves de tipules ont été observées sur tous les sites concernés par la présence de gazon, durant la totalité de la campagne. Elles ont occasionné quelques dégâts directs (galeries), et indirects (trous réalisés par les oiseaux pour les chasser).

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées pour lutter contre les tipules : éviter l'excès d'irrigation ; aérer le sol ; travailler le sol ; favoriser les auxiliaires (merles, étourneaux, batraciens, hérissons, chauve-souris, etc.) ; etc.

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				

Gazons - Ce qu'il faut retenir :

- ⇒ Forte attaque de dollar spot sur l'ensemble de la région
- ⇒ Des symptômes de fusarioses, helminthosporiose, détectés ponctuellement sur quelques sites
- ⇒ Les hannetons et tipules ont été couramment observés sur la plupart des sites.



ARBRES ET ARBUSTES

Chêne

Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

La processionnaire du chêne a fait l'objet d'un seul signalement dans le cadre de ce bulletin, au cours du mois de juillet (Golf du Lys à Chantilly).



CETTE CHENILLE EST URTICANTE

La processionnaire du chêne passe l'hiver sous forme d'œufs ; les chenilles vont commencer à apparaître à la mi-mars.

Des méthodes de lutte alternatives peuvent être appliquées : favoriser les auxiliaires (mésanges, chauve-souris, parasitoïdes) ; adaptation de la gestion paysagère ; destruction mécanique.



Chenille de processionnaire du chêne

(Crédits photographiques : P.MOTHIRON)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Erable

Maladie de la suie de l'érable (provoquée par *Cryptostroma corticale*)

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence				
Intensité				

Des symptômes de la maladie de la suie ont été détectés sur érables dans le Parc du Domaine de Chantilly (60). Les arbres atteints (15% de la totalité des érables) sont sous surveillance et un abatage est prévu.



L'INHALATION PROLONGÉE ET/OU RÉPÉTÉE DES SPORES DE *CRYPTOSTROMA CORTICALE* PEUT PROVOQUER DES TROUBLES RESPIRATOIRES.

Pensez à vous protéger, notamment lors des travaux réalisés sur les arbres atteints.

Un guide a récemment été réalisé par FREDON France et Plante & Cité à propos de cette maladie, il décrit les symptômes ainsi que les mesures de gestion, notamment. Il est disponible via [ce lien](#).



Symptômes de la présence de la maladie de la suie
(Crédits photographiques : Josiane Lecorff, Institut Agro Angers)

Frêne

Chalarose du frêne (provoquée par *Hymenoscyphus fraxineus*)

Deux sites d'observations sont concernés par la chalarose du frêne depuis plusieurs années (l'AA Golf de Saint-Omer (62) et le Parc du Domaine de Chantilly (60)). Les arbres sont sous surveillance, l'abatage des arbres malades est en cours sur un site où seuls 25% des sujets sont encore vivants.

Cette maladie entraîne généralement la mort de l'arbre. Aucun moyen de lutte n'est actuellement efficace contre cette maladie

En prévention, il est déconseillé de planter plusieurs frênes communs dans un même espace. Les sujets isolés ou en alignement sont toutefois moins touchés. Lorsqu'un sujet est atteint, il est conseillé de supprimer et d'incinérer les parties atteintes.

Les symptômes sont décrits sur [cette page d'Ephytia](#).

Chancre bactérien du frêne (*Pseudomonas savastoni* *fraxini*)

Un site est concerné par le chancre bactérien du frêne (5% des frênes du parc concernés) : le Parc du Domaine de Chantilly (60).

La contamination entre sujets est assurée par le vent et la pluie. Cette maladie peut entraîner la mort de l'arbre atteint.

La biologie, les dégâts et les symptômes de cette maladie sont décrits sur le site Ephytia ([lien](#)).



Symptômes de la présence de la chalarose du frêne
(Crédits photographiques : C.Husson, DSF)



Symptômes de la présence de chancre bactérien
(Crédits photographiques : L-M Nageleisen)

Marronnier

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Parmi les sites surveillés dans le cadre du Bulletin d'informations JEVI, 2 ont signalés la présence de la mineuse du marronnier : le lycée horticole de Lomme (59) et le Parc du Domaine de Chantilly (60). Un site est concerné à hauteur de 35% des marronniers concernés.

Quelques mesures prophylactiques existent pour limiter la propagation de ce ravageur : ramasser et détruire les feuilles tombées au sol ; choisir des espèces peu favorables à la mineuse ou tolérantes ; favoriser les auxiliaires (parasitoïdes, notamment) ; surveiller le vol grâce à un piège à phéromones ; etc.

La description, l'impact de ce ravageur ainsi que les moyens de lutte possibles sont décrits dans [cet article](#).



Symptômes de la présence de la mineuse du marronnier

(Crédits photographiques : FREDON HdF)

Chancre bactérien du marronnier (provoqué par *Pseudomonas syringae* pv *aesculi*)

Des symptômes de chancre bactérien du marronnier sont signalés sur deux sites du réseau : le lycée horticole de Lomme (59) et le Parc du Domaine de Chantilly (60). Un arbre atteint a d'ailleurs été abattu en raison du danger qu'il représentait vis-à-vis du public.

Quelques mesures prophylactiques existent pour limiter la propagation de ce ravageur : désinfecter le matériel de coupe entre chaque arbre taillé ; évacuer les déchets végétaux ; choisir une espèce peu sensible à cette maladie ; etc. L'abattage n'est pas toujours nécessaire.

Cette maladie peut causer la mort de l'arbre en 2 à 5 ans. Un sujet suffisamment vigoureux peut échapper au dépérissement. La dissémination s'effectue par la pluie et le vent, notamment.

La description, les symptômes de cette maladie ainsi que les moyens de protection possibles sont décrits dans [cette fiche](#).



Symptômes du chancre bactérien du marronnier

(Crédits photographiques : FREDON HdF)

Orme

Graphiose de l'orme

Des symptômes de graphiose de l'orme ont été détectés dans le parc du lycée agricole de la Baie de Somme (80) au début de la campagne.

Aucune méthode de lutte n'existe contre cette maladie, seules des mesures préventives peuvent être mises en œuvre : choisir une espèce résistante ; couper et brûler les arbres atteints.

Pour en apprendre davantage sur cette maladie, consultez [ce lien](#).

Scolytes de l'orme

Des scolytes ont été signalés en août au sein du Parc du Domaine de Chantilly (60) : deux cas sur ormes (arbres abattus).

Quelques mesures prophylactiques existent pour limiter l'apparition et la propagation de ce ravageur : favoriser les auxiliaires ; couper et brûler les branches concernées ; etc.

Les scolytes sont les principaux vecteurs de la graphiose de l'orme.

Généralement, les scolytes choisissent de s'installer dans des arbres faibles.

Platane

Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

La présence du tigre du platane a été signalée en fin de campagne dans le Parc du Domaine de Chantilly (60). Le sujet concerné est sous surveillance.

Quelques mesures prophylactiques peuvent être appliquées pour éviter sa prolifération : éviter l'excès d'engrais azoté ; proscrire l'élagage annuel systématique ; pratiquer une taille douce éventuellement, en végétation ; etc.

[Cette page](#), réalisée par FREDON Occitanie, renseigne l'impact, les symptômes et les moyens de lutte concernant ce ravageur.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit des substances actives suivantes : *Chrysoperla lucasina* (auxiliaire) et huile de paraffine.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Arbres et arbustes - Ce qu'il faut retenir :

- ⇒ Détection ponctuelle de chenilles de processionnaires du chêne, de mineuses du marronnier, de tigre du platane et de scolytes de l'orme
- ⇒ Des symptômes de maladie de la suie de l'érable, de chalarose du frêne, de chancre bactérien du frêne et du marronnier et de graphiose de l'orme ont été signalés sur quelques sites
- ⇒ Les sujets concernés sont sous surveillance

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence		■		
Intensité		■		



Graphiose de l'orme

(Crédits photographique : Pascal Frey, INRAE)

Pression 2024	0	1	2	3
Fréquence		■		
Intensité	■			



Tigres du platane

(Crédits photographiques : FREDON Occitanie)



ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Parmi les 13 sites observés, 3 sont concernés par la présence de berce du Caucase sur leur territoire.

Il convient de rester vigilant en cas de proximité des plantes avec le public.



CETTE PLANTE PEUT PROVOQUER DES BRULURES,

NOTAMMENT.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).



Berce du Caucase

(Crédits photographiques :
Centre de Ressources Espèces
Exotiques Envahissantes)



Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

Seul le verger pédagogique de Grande-Synthe (59) a signalé la présence d'ambrosie à feuilles d'armoises en mai.



LE POLLEN DE CETTE PLANTE EST ALLERGISANT.

Réalisée par l'Observatoire des Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine, la page suivante répertorie toutes les informations à connaître sur cette plante : [lien](#).

Fleur d'ambrosie à feuilles d'armoise

(Crédits photographiques :
Observatoire des Ambrosies)



ZOOM SUR ...

Chacun des bulletins à fait l'objet d'un « Zoom sur ... » permettant de réaliser un focus sur certains bioagresseurs ou sujets d'intérêt. Les thèmes abordés durant l'année sont les suivants :

- ❖ Chenille de processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) → [Bulletin n°1](#)
- ❖ Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) → [Bulletin n°2](#)
- ❖ Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*) → [Bulletin n°3](#)
- ❖ Le transport des végétaux → [Bulletin n°4](#)
- ❖ Les auxiliaires → [Bulletin n°5](#)
- ❖ La renaturation des villes face au changement climatique → [Bulletin n°6](#)



NOTES NATIONALES BIODIVERSITE

Plusieurs notes nationales Biodiversité ont été publiées dans les Bulletin d'informations JEVI en 2024 :

- ❖ Abeilles & pollinisateurs, des auxiliaires à préserver ([lien](#))
- ❖ Oiseaux & santé des agroécosystèmes ([lien](#))
- ❖ Coléoptères & santé des agroécosystèmes ([lien](#))
- ❖ Papillons, leurs rôles dans l'agroécosystème ([lien](#))

Ces notes, réalisées par un collège de rédacteurs/coordonateurs variés, associant des membres du Muséum national d'Histoire naturelle, des référents experts de la DGAL, des agents des SRAL et des partenaires des réseaux de SBT tels que plusieurs Chambres régionales d'agriculture, le CIRAD, l'INRAE ainsi que des professionnels agricoles.

L'ensemble des notes nationales Biodiversité peuvent être consultées sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France ([lien](#)).



N'hésitez pas à consulter le [site internet de FREDON Hauts-de-France](#), où les activités de FREDON sont décrites. De nombreuses ressources y sont également disponibles.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : Domaine de Chantilly, Lycée agricole de la Baie de Somme, Lycée horticole de Lomme, Commune de Loos-en-Gohelle, Ville de Wattignies, AA Golf de Saint-Omer, Golf Club d'Amiens, Golf de l'Ailette, Golf du Lys Chantilly, Golf éducatif de Douai, Verger pédagogique de Grande-Synthe, Jardinierie France Rurale Claye, FREDON Hauts-de-France.

Rédaction et animation : FREDON Hauts-de-France

Directeur de la publication : Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du Bulletin d'informations JEVI en Hauts-de-France n°07 – Bilan sanitaire 2024 »

Coordination et renseignements : Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr

